

**Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2023)**



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux Membres de la Fondation  
**Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie**  
8, allée Gaspard Monge  
Bâtiment ISIS  
67000 Strasbourg

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.3 « Principales méthodes comptables – Conventions de mécénat pluriannuelles » de l'annexe qui présente le traitement dérogatoire effectué par la Fondation consistant à comptabiliser les versements à leur réception définitive et non à l'engagement de versement.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 5 rue de la Coopérative CS 50021 67016 Strasbourg Cedex  
Téléphone: +33 (0)3 88 45 55 50, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la Fondation.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 27 mars 2024

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Sylvain Mayeur



# Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie

Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

Montants exprimés en EUR

KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

## FONDATION JEAN-MARIE LEHN

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	118 535	113 596	4 938	10 953
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>118 535</b>	<b>113 596</b>	<b>4 938</b>	<b>10 953</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	17 491 971	16 311 593	1 180 377	1 507 970
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	19 843		19 843	21 823		
<b>TOTAL</b>	<b>17 511 814</b>	<b>16 311 593</b>	<b>1 200 221</b>	<b>1 529 794</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	8 634 709	30 038	8 604 670	4 075 840	
	Prêts					
	Autres					
<b>TOTAL</b>	<b>8 634 709</b>	<b>30 038</b>	<b>8 604 670</b>	<b>4 075 840</b>		
<b>Total I</b>		<b>26 265 059</b>	<b>16 455 229</b>	<b>9 809 830</b>	<b>5 616 587</b>	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	235 202		235 202	233 826
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	3 797 309		3 797 309	3 059 404
	<b>TOTAL</b>	<b>4 032 511</b>		<b>4 032 511</b>	<b>3 293 231</b>	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	27 996 319	694 091	27 302 227	27 413 341
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		5 633 225		5 633 225	6 357 509	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>		3 668 293		3 668 293	3 051 509	
<b>Total II</b>		<b>41 330 350</b>	<b>694 091</b>	<b>40 636 258</b>	<b>40 115 591</b>	
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>67 595 409</b>	<b>17 149 320</b>	<b>50 446 088</b>	<b>45 732 179</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

## FONDATION JEAN-MARIE LEHN

<b>Passif</b>		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	6 029 100	5 998 000
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	4 712 024	4 712 024	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	544 807		
Situation nette (sous-total)	<b>11 285 931</b>	<b>10 710 024</b>	
Fonds propres consommables	13 893 705	13 893 705	
Subventions d'investissement	489 154	637 276	
Provisions réglementées			
Total I	<b>25 668 791</b>	<b>25 241 005</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	18 890 061	16 901 770
Total II	<b>18 890 061</b>	<b>16 901 770</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	213	213
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	503 152	383 203
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	901 410	332 729
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 434 161	2 828 577
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	48 298	44 677	
Total IV	<b>5 887 235</b>	<b>3 589 402</b>	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	<b>50 446 088</b>	<b>45 732 179</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

## FONDATION JEAN-MARIE LEHN

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	77 000	77 000
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	216 781	283 807
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	8 814 276	6 223 244
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		775 435
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	7 358 947	6 292 136	
Autres produits	2 202 911	1 602 345	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>18 669 917</b>	<b>15 253 969</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 102 805	1 931 260
	Aides financières	4 955 741	3 981 339
	Impôts, taxes et versements assimilés	51 435	48 022
	Salaires et traitements	688 892	677 319
	Charges sociales	250 242	246 521
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	975 611	1 584 558
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	9 347 238	6 438 394
	Autres charges	603 156	612 927
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>19 975 123</b>	<b>15 520 342</b>
1. Résultat d'exploitation (I-II)		<b>-1 305 206</b>	<b>-266 373</b>

## FONDATION JEAN-MARIE LEHN

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	782 100	884 749
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	469 402	
	Différences positives de change	615	184
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	65 013	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>1 317 132</b>	<b>884 933</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 038	998 172
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	651	771
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	67 240	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>		<b>97 931</b>	<b>998 944</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>1 219 200</b>	<b>-114 010</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>		<b>-86 005</b>	<b>-380 383</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	630 813	399 636
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>630 813</b>	<b>399 636</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		5 855
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>			<b>5 855</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		<b>630 813</b>	<b>393 781</b>
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII		13 398
<b>Total des produits (I + III + V)</b>		<b>20 617 862</b>	<b>16 538 540</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>20 073 055</b>	<b>16 538 540</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>544 807</b>	
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Contributions volontaires en nature</b>			
	Dons en nature	33 828	129 093
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
<b>Total</b>		<b>33 828</b>	<b>129 093</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens	33 828	129 093
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
<b>Total</b>		<b>33 828</b>	<b>129 093</b>



# Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023  
Montants exprimés en EUR

KPMG ESC & GS  
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Ce rapport contient 37 pages

## Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	7
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	7
5	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Principes généraux	8
5.1.1	Changement de méthode comptable	8
5.1.2	Changements d'estimation	8
5.1.3	Corrections d'erreurs	8
5.2	Dérogations	8
5.3	Principales méthodes comptables	9
5.4	Informations générales complémentaires	11
6	Informations relatives aux postes du bilan	12
6.1	Actif immobilisé	12
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	13
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	15
6.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	17
6.1.4	Produits à recevoir	18
6.2	Actif circulant	19
6.2.1	Etat des créances	19
6.3	Etat des plus ou moins-values latentes – Valeurs mobilières de placement et titres immobilisés	20
6.4	Fonds propres	21
6.4.1	Tableau de variation des Fonds propres	21
6.4.2	Subventions d'investissement	22
6.5	Fonds reportés et dédiés	24
6.5.1	Fonds dédiés	24

6.5.2	Dons manuels, legs et donations affectées	25
6.6	Dettes	27
6.6.1	Etat des dettes	27
6.7	Charges à payer	28
<b>7</b>	<b>Informations relatives au Compte de résultat</b>	<b>29</b>
7.1	Résultats par activité ou établissement	29
7.2	Produits du compte de résultat	29
7.2.1	Ventilation des produits d'exploitation	29
7.3	Résultat Financier	30
7.4	Résultat exceptionnel	30
7.5	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	30
7.6	Autres informations sur le continu de postes du bilan et du compte de résultat	31
7.6.1	Honoraires du commissaire aux comptes	31
<b>8</b>	<b>Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales</b>	<b>32</b>
<b>9</b>	<b>Informations relatives à l'effectif</b>	<b>33</b>
<b>10</b>	<b>Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan</b>	<b>34</b>
10.1	Engagements de retraite et avantages assimilés	34
10.2	Rémunération des organes de direction	34
<b>11</b>	<b>Valorisation du bénévolat</b>	<b>35</b>
<b>12</b>	<b>Dispositifs spécifiques liés à l'APG (Appel Public à la Générosité)</b>	<b>36</b>



**Fondation Jean-Marie Lehn**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 50 446 088 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 18 669 917 € et dégagant un bénéfice de 544 807 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



## **1**      **Objet social**

L'objet social de la fondation de coopération scientifique Jean-Marie Lehn est le suivant :

La fondation a pour but de financer des projets dans les unités impliquées dans le réseau dans le cadre d'une stratégie commune pour renforcer leur interactivité scientifique et leur rayonnement international leur permettant d'attirer les meilleurs scientifiques mondiaux.

Les organes statutairement compétents de notre fondation ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

## 2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Par son Code APE NAF 731Z :
  - La recherche-développement en sciences physiques et naturelles ;
  - La recherche-développement en sciences de la vie : médecine biologie biochimie pharmacie agronomie ;
  - La recherche-développement en sciences physiques et de l'ingénieur : mathématiques, physique, astronomie, chimie, sciences de la terre pluridisciplinaire ;
  
- Mise en place de tout moyen pour élaborer une stratégie commune au réseau ;
  
- Conclusion avec l'Etat une convention précisant les objectifs en termes d'ouverture internationale et de mise en oeuvre d'une stratégie scientifique commune, ainsi que les indicateurs scientifiques et financiers permettant d'en suivre la réalisation ;
  
- Conclusion avec les fondateurs des conventions pluriannuelles précisant les conditions de leur collaboration avec la fondation, notamment en ce qui concerne le niveau des moyens de fonctionnement, humains et financiers, des unités impliquées.

### **3 Description des moyens mis en œuvre**

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Associer par convention au réseau des partenaires tels que les collectivités territoriales, les entreprises, les associations, les établissements ou organismes de recherche ou d'enseignement supérieur et de recherche non fondateurs ;
  
- Recruter et gérer des personnels, en particulier des personnels temporaires qui seront accueillis dans les unités de recherche impliquées dans le réseau, notamment des chercheurs associés étrangers ;
  
- Recruter et gérer des personnels, en particulier des personnels temporaires qui seront accueillis dans les unités de recherche impliquées dans le réseau, notamment des chercheurs associés étrangers ;
  
- Financer des programmes de recherche exécutés par les unités impliquées dans le réseau ;
  
- Développer toutes coopérations, notamment européennes et internationales ;
  
- S'appuyer sur les services communs au réseau, plates-formes technologiques, espaces d'accueil et d'hébergement existants et si besoin est, les subventionner, en créer et les gérer ;
  
- Mettre à disposition des locaux, les gérer et les entretenir ;
  
- Mener toute autre action nécessaire à la poursuite de son but.

## **4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

### **4.1 Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- En 2022, des placements ont enregistré une baisse en deçà du montant du placement initial. Cela a généré des provisions comptables obligatoires. La valorisation 2023 des placements, ayant une évolution positive, a permis de diminuer la provision latente de 2022 à hauteur de 439 363 €.
- La Fondation Université de Strasbourg a décidé de mettre fin aux contrats de mise à disposition de Jean Gagneux ainsi que de celui de prestations réciproques à la fin de l'année 2023.
- Le début d'une nouvelle prestation : EMRS.
- La Fondation Jean-Marie Lehn a commencé la gestion d'une partie des fonds de l'Institut d'études avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS).
- La Fondation Jean-Marie Lehn a également commencé la prestation pour l'European Materials Research Society (EMRS).

### **4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

## 5 Principes et méthodes comptables

### 5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

#### 5.1.1 *Changement de méthode comptable*

Il n'y a eu aucun changement de méthode comptable au cours de l'exercice.

#### 5.1.2 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation.

#### 5.1.3 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur.

### 5.2 *Dérogations*

Confère le paragraphe 5.3, Principales méthodes comptables, et plus particulièrement la partie intitulée « Conventions de mécénat pluriannuelles » qui traite de la dérogation appliquée.

### 5.3 Principales méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2018-06 de l'ANC. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de la réalité économique, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### **Dons manuels :**

Les dons manuels constituent des produits de l'exercice.

Concernant des dons manuels ciblés, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par la fondation de poursuivre la réalisation desdits projets, avec en contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

#### **Subventions de fonctionnement attribuées dans le cadre de projets ciblés :**

Une subvention inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat en produits et non utilisée en totalité au cours de cet exercice entraîne la comptabilisation d'une charge sous la rubrique « Engagements à réaliser sur subventions attribuées », avec en contrepartie au passif du bilan le compte de « Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement ».

Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, sous la rubrique « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Dans le cadre d'une subvention de fonctionnement permettant pour partie l'acquisition de biens d'équipement, la part de la subvention utilisée pour l'amortissement de ces biens est constatée par les comptes 689 et 789 de suivi des ressources.

**Subventions d'investissement :**

Ce sont des subventions reçues par la fondation pour lui permettre de financer en tout ou en partie une immobilisation. La part de la subvention utilisée pour l'acquisition d'équipements est constatée en autres fonds propres sous la rubrique "Subvention d'investissement sur biens non renouvelables". Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

La part de la subvention non encore versée est constatée à l'actif du bilan en créance.

**Méthode d'amortissement des équipements scientifiques :**

Les équipements scientifiques sont amortis en mode linéaire sur la durée du projet ou du contrat auquel ils sont affectés si celle-ci est inférieure à 3 ans, sinon la durée d'amortissement est de 3 ans.

**Dons capitalisés :**

Les conventions de mécénat signées avec la fondation, stipulant un engagement de celle-ci à placer le don et à affecter les intérêts (net de frais de gestion) à un projet spécifique, sont comptabilisées en fonds propres sans droit de reprise.

**Conventions de mécénat pluriannuelles :**

De façon dérogatoire, la fondation a décidé de ne comptabiliser les versements sur conventions de mécénat pluriannuelles qu'à réception définitive des versements.

Conventions de mécénat et contrats signés non encore versés :

Noms	Date de signature	Reste à recevoir
SYENSQO	13/12/2023	300 000,00 €
MUTUELLES AXA POUR LA SANTE	18/10/2023	308 000,00 €
BASF	26/09/2023	56 000,00 €
JF LUTZ	29/03/2023	500,00 €
M RUBEN	20/03/2023	2 000,00 €
CP SAMORI	16/03/2023	3 000,00 €
GIULIO RAGAZZON	10/02/2023	600,00 €
C.SANCHEZ	07/02/2023	2 000,00 €
A HOVEYDA	01/02/2023	6 000,00 €
C GENET	17/01/2023	2 000,00 €
M et T EBBESEN	14/12/2022	6 000,00 €
SAINT GOBAINISOVER	30/11/2022	4 000,00 €
B3 ECODESIGN	18/11/2022	3 750,00 €
EGIS	03/10/2022	4 000,00 €
HUMAN FRONTIER SCIENCE PROGRAM	01/07/2022	116 850,82 €
S JENN	13/03/2022	48 500,00 €
VIESSMANN	10/01/2022	7 500,00 €
M LEVY	30/09/2020	72 000,00 €
EUROPEAN MATERIAL RESEARCH SOCIETY	16/07/2018	1 100 000,00 €
GUTENBERG FINANCE	20/06/2018	140 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 182 700,82 €</b>

#### 5.4 Informations générales complémentaires

La dotation initiale aux fonds associatifs est de 20 750 000 € dont une partie non consommable de 10% de la dotation initiale.

Le compte 870 est expliqué par des dons en nature de 33 828 € qui se ventile comme suit :

- Un don d'Inoviem Scientific pour 8 593 €
- Un don de BCELL Design pour 5 235 €
- Un don de Biogroup pour 20 000€



## 6 Informations relatives aux postes du bilan

### 6.1 Actif immobilisé

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

### 6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
<b>Incorporelles</b>	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	118 535	-	-	118 535
<b>Corporelles</b>	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 786 992	623 704	409 071	17 001 625
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	14 230	-	-	14 230
	Matériel de bureau et mobilier informatique	457 818	18 299	-	476 117
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	21 823	45 772	47 752	19 843
<b>TOTAL III</b>	<b>17 280 863</b>	<b>687 775</b>	<b>456 823</b>	<b>17 511 815</b>	
<b>Financières</b>	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	4 205 428	7 099 361	2 670 080	8 634 709
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 205 428</b>	<b>7 099 361</b>	<b>2 670 080</b>	<b>8 634 709</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>21 604 826</b>	<b>7 787 136</b>	<b>3 126 903</b>	<b>26 265 059</b>	

### 6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	687 775	-	-
Immobilisations financières	-	-	7 099 361	-	-
<b>Total</b>	-	-	<b>7 787 136</b>	-	-

### 6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	456 823
Immobilisations financières	-	-	2 670 080	-	-
<b>Total</b>	-	-	<b>2 670 080</b>	-	<b>456 823</b>

### 6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - <b>TOTAL I</b>	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - <b>TOTAL II</b>	107 582	6 015	-	113 597	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 335 563	944 772	409 071	15 871 264	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	
	Matériel de transport	14 230	-	14 230	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	401 276	24 824	-	426 100
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
<b>TOTAL III</b>	15 751 069	969 596	409 071	16 311 594	
<b>TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)</b>	15 858 650	975 611	409 071	16 425 190	

#### 6.1.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 6.1.2.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### 6.1.2.3 Durées d'amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée du projet ou du contrat si elle est inférieure à 3 ans, sinon ils sont amortis sur une période de 3 ans en mode linéaire.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes hors spécifications de durées économiques des contrats ou des projets. Dans le cadre des projets ou des contrats, la durée est celle du contrat ou du projet pour lequel l'équipement a été acheté.

Les équipements scientifiques sont amortis sur la durée du projet ou du contrat si elle est inférieure à 3 ans, sinon ils sont amortis sur une période de 3 ans en mode linéaire.

Catégories d'immobilisations	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans

### 6.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	129 588	30 039	129 588	30 039
<b>TOTAL</b>	<b>129 588</b>	<b>30 039</b>	<b>129 588</b>	<b>30 039</b>

#### 6.1.3.1 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	107 582	6 015	-	-	-	113 597
Corporelles	15 751 069	969 596	-	409 071	-	16 311 594
Financières	129 588		30 039		129 588	30 039
<b>TOTAL</b>	<b>15 988 239</b>	<b>975 611</b>	<b>30 039</b>	<b>409 071</b>	<b>129 588</b>	<b>16 455 230</b>



6.1.4 *Produits à recevoir*

Libellés	Montant
Frais de gestion et cotisations à recevoir	74 727
Intérêts courus à recevoir	25 925
<b>TOTAL</b>	<b>100 652</b>

## 6.2 Actif circulant

### 6.2.1 Etat des créances

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	235 202	235 202	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 729	3 729	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	13 400	13 400	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	118 369	118 369	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	3 535 257	3 535 257	-
Groupe et associés	-	-	-		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	122 121	122 121	-		
Charges constatées d'avance	3 668 293	3 668 293	-		
<b>TOTAL</b>	<b>7 696 372</b>	<b>7 696 372</b>	<b>-</b>		

Les créances diverses pour 3 535 257 € concernent les subventions accordées non versées, dont le détail est le suivant :

- 3 365 257 € de la Commission Européenne (ERC) ;
- 170 000 € de la Région.

**6.3** *Etat des plus ou moins-values latentes – Valeurs mobilières de placement et titres immobilisés*

Titres	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
Obligations	-	-	-	-
Autres VM et créances assimilées	11 439 978	10 770 515	5 449	674 912
Placements financiers	7 011 893	7 060 978	60 114	11 029
Autres VM	11 544 449	11 536 299	-	8 150
Actions	6 634 661	7 767 472	1 162 850	30 039
<b>TOTAL</b>	<b>36 630 981</b>	<b>37 135 264</b>	<b>1 228 413</b>	<b>724 130</b>

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur nette comptable. Durant l'exercice clos au 31/12/2023, les moins-values latentes ont fait l'objet d'une dépréciation dans les comptes.



## 6.4 Fonds propres

### 6.4.1 Tableau de variation des Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	5 998 000		681 100	650 000	6 029 100
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	4 712 024				4 712 024
Excédent ou déficit de l'exercice			544 807		544 807
<b>Situation nette</b>	<b>10 710 024</b>		<b>1 225 907</b>	<b>650 000</b>	<b>11 285 931</b>
Fonds propres (Dotations) consommables	13 893 706				13 893 706
Subventions d'investissement	637 276		140 543	288 666	489 153
Provisions réglementées					
Total	<b>25 241 006</b>		<b>1 366 450</b>	<b>938 666</b>	<b>25 668 790</b>

## 6.4.2 Subventions d'investissement

### 6.4.2.1 Subventions d'équipement reçues

Equipements GEMED :

Equipements Gemed 2021-2027		Subventions reçues 2021-2027					
		Région	MESR/DRARI	Eurométropole	Unistra	CNRS	Total
Libellé	Montant		263 700,00 €			150 000,00 €	413 700,00 €
MPT 3 Multipurpose	10 260,91 €	-	5 130,46 €			5 130,46 €	10 260,91 €
Zetasizer Advance series	46 346,10 €	-	23 173,05 €			23 173,05 €	46 346,10 €
Acquity Premier Systems	72 744,85 €	-	36 372,43 €			36 372,43 €	72 744,85 €
Fluorimètre	10 531,00 €	-	5 265,50 €			5 265,50 €	10 531,00 €
Subvention Endoscope SMU	20 000,00 €	-	10 000,00 €			10 000,00 €	20 000,00 €
Eppendorf	6 300,00 €	-	3 150,00 €			3 150,00 €	6 300,00 €
Malvern	1 933,27 €	-	966,64 €			966,64 €	1 933,28 €
Horiba	16 395,00 €	-	8 197,50 €			8 197,50 €	16 395,00 €
Vapourtec	67 131,30 €	-	33 565,65 €			33 565,65 €	67 131,30 €
Cytivia	29 039,09 €	-	14 519,55 €			14 519,55 €	29 039,10 €
Shimadzu	9 744,76 €	-	4 872,38 €			4 872,38 €	9 744,76 €
Anton Paar	10 000,00 €	-	5 213,14 €			4 786,86 €	10 000,00 €
<b>Financement restant</b>	<b>300 426,28 €</b>	<b>- €</b>	<b>113 273,71 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>113 273,71 €</b>

Equipements CRCC :

Equipements 2021-2027		Subventions reçues 2021-2027					
		Région	MESR	Eurométropole	Unistra	CNRS	Total
Libellé	Montant	150 000,00 €	238 500,00 €	350 000,00 €	143 000,00 €		881 500,00 €
Console RMN Bruker Division BioSpin CPER-2022-0001	215 000,00 €		72 000,00 €		143 000,00 €		215 000,00 €
Aimant RMN cronembourg	70 000,00 €		70 000,00 €				70 000,00 €
<b>Financement restant</b>	<b>215 000,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>96 500,00 €</b>	<b>350 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>596 500,00 €</b>

#### 6.4.2.2 Subvention de fonctionnement affectées

Situation	Montant total des fonds	A l'ouverture de l'exercice	Utilisation	Augmentation	A la clôture de l'exercice
		A	B	C	D=A-B+C
<b>Ressources</b>					
<b>Subvention de fonctionnement</b>	<b>25 891 400</b>	<b>6 508 856</b>	<b>2 492 027</b>	<b>-1 651 250</b>	<b>5 668 078</b>
Région Alsace Bechinger 19400001	110 500	916	0	0	916
Labex CSC	15 945 410	277 207	224 694	0	52 513
Subvention Unistra équipement	165 000	26 451	17 667	0	8 784
Labex Medalis	12 796 452	244 930	57 724	0	187 206
Labex NIE	8 615 988	286 950	46 709	0	240 241
EOARD Ultracold Polar Molecules	114 989	1 825	0	0	1 825
French-German Quantum Future Academy GPU ES	14 000	4 042	0	0	4 042
Curie MCE	164 501	8 455	0	0	8 455
Total YLM	300 000	45 312	2 324	0	42 989
FDf YLM Autruche	137 990	18 131	0	-9 921	28 052
EUR CSC	2 551 000	1 294 607	334 880	-296 000	1 255 726
EUR Q Mat	1 020 600	175 475	152 779	-204 120	226 816
Interneuron-Transfert de connaissance et de Technologie		86 379	48 663	538	37 178
ITI CSC	2 980 528	1 868 555	1 256 276	-1 490 264	2 102 543
ITI IMS	2 397 848	1 278 442	1 047 357	-1 198 924	1 430 009
ITI Qmat	1 755 976	491 928	166 441	-639 348	964 835
IEAS			799 244	-2 804 395	2 005 151
<b>TOTAL</b>	<b>74 962 182</b>	<b>12 618 462</b>	<b>6 646 785</b>	<b>-8 293 684</b>	<b>14 265 360</b>

## 6.5 Fonds reportés et dédiés

### 6.5.1 Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations	12 618 462	8 293 683	6 646 785			14 265 360	
« Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS »							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées aux dons	4 283 310	1 053 555	712 162			4 624 701	
<b>TOTAL</b>	<b>16 901 770</b>	<b>9 347 238</b>	<b>7 358 947</b>			<b>18 890 061</b>	



**Fondation Jean-Marie Lehn**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

### 6.5.2 *Dons manuels, legs et donations affectées*

Situation	Montant total des fonds	A l'ouverture de l'exercice	Utilisation	Augmentation	A la clôture de l'exercice
Ressources					
Dons manuels					
Chaire Axa	1 183 277	396 566	0	-92 400	488 966
Autres chaires chimie	54 522	73 078	0	-18 274	91 352
Bourses sociales	139 251	0	0	-528	528
Embauche Post-doc Laboratoire de Chimie Supramoléculaire	88 000	113 775	0	0	113 775
Transport membranaire bactérien	866	325	0	0	325
Recherche Laboratoire de Chimie Supramoléculaire	35 697	33 974	813	0	33 162
Fonds Ernest Solvay	649 238	0	0	0	0
ECPM	143 299	43 591	17 103	-10 644	37 132
Laboratoire Synthèse Organique & Phytochimie	18 114	15 033	0	-1 188	16 220
Therascience	17 600	1 170	0	0	1 170
Laboratoire de Spectrométrie de Masse des Interactions et des Systèmes	47 520	139	-2 321	50	2 410
Mousses Innovantes	88	88	48	0	40
Soutien Jeunes Chercheurs	528	0	0	0	0
Laboratoire Interactions physio-pathologiques du système immunitaire avec son micro-environnement	26 400	20 022	73	0	19 949
Build & Connect	464 420	21 481	21 481	-53 859	53 859
Alsace contre le cancer	13 983	2 733	0	0	2 733
Institut environnement	88	2 288	0	0	2 288
EUR CSC Don	806 324	764 587	170 680	-1 116	595 023
Cefip	8 800	5 542	1 984	0	3 558
Etude de l'antimatière sur la gravité (GBAR)	132 000	113 845	9 996	0	103 850
Colloques FRC	26 761	13 526	0	0	13 526
ICS	13 200	13 200	342	0	12 858
Instituts du médicament	136 840	4 532	0	-132 440	136 972
Forming catalysts: a basic principle of deep chemistry, life chemistry and life	431 552	210 635	110 030	0	100 605
Dons Administratifs	0	432 415	0	-35 819	468 234
Recherches Modèles Insectes d'Immunité Innée (M3I)	155 938	2 598	0	0	2 598
Equipe de Biovectorologie	5 000	33 612	0	0	33 612
Recherche Laboratoire de Chimie Supramoléculaire	885 730	725 066	73 253	-10 633	662 446
EMRS	1 947 500	130 753	124 393	-42 410	48 770
Recherche Physique Cellulaire	157 440	1 729	0	0	1 729
Laboratoire de Chimie et des Biomatériaux Supramoléculaires	95 144	2 029	0	0	2 029
Laboratoire de conception et application de molécules bioactives (CAMB)	823	12	0	0	12
Laboratoire d'innovation Thérapeutique	10 000	75	0	0	75
Laboratoire de Tectonique Moléculaire	150 624	38 619	4 722	0	33 896
Laboratoire de Nanochimie	9 900	7 647	638	0	7 009
UFR PI	12 000	0	0	0	0
Immunopathologie et Chimie Thérapeutique	36 085	11 301	1 005	-1 672	11 968
Géobiotropie	48 226	6 446	6 446	-540	540
Laboratoire Catalytic Chemical Synthesis	330 000	155 154	78 588	0	76 566
ISIS	312 380	379 071	15 424	0	363 646
Monique Levy	42 240	31 680	0	-10 560	42 240
Programme d'aide étudiants	23 320	10 592	800	-440	10 232
Fonds Fac de chimie	2 000	2 000	0	0	2 000
Fonds JMSL	327 789	339 575	0	-45 434	385 009
Fonds Stephane Jenn	9 680	4 400	0	-880	5 280
Crossing the barrier : horizontal gene transfer in synergistic protocells	107 730	105 283	63 640	-107 730	149 372
Labo IFM	32 380	13 024	13 024	-9 774	9 774
Fonds Bourse Lehn	100	100	0	-92	192
Don Wiebke Drenckhan	145 721	0	0	-60 663	60 663
Challenge DDD	272 800	0	0	-268 019	268 019
Don Vaincre la Mucoviscidose	20 000	0	0	-13 375	13 375
Projet WDR Don Morphology control	50 000	0	0	-49 184	49 184
Projet en attente d'affectation	880	0	0	-880	880
THE Satt-IMDEA	124 389	0	0	-85 052	85 052
<b>TOTAL</b>	<b>9 754 187</b>	<b>4 283 309</b>	<b>712 162</b>	<b>-1 053 555</b>	<b>4 624 702</b>

## 6.6 Dettes

### 6.6.1 Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		503 153	503 153	-	-
Personnel et comptes rattachés		49 956	49 956	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		88 571	88 571	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	39 200	39 200	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	723 683	723 683	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		4 434 162	4 434 162	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		48 298	48 298	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>5 887 023</b>	<b>5 887 023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



**6.7 Charges à payer**

Libellés	Montant
Factures non parvenues	100 115
Dettes sur congés payés	43 227
Dettes sur RTT	6 729
Charges sociales sur congés payés	22 532
Charges sociales sur RTT	3 475
Autres charges à payer	187 618
Intérêts courus à payer	213
<b>TOTAL</b>	<b>363 909</b>



## 7 Informations relatives au Compte de résultat

### 7.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
Fondation Jean-Marie Lehn		544 807
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>544 807</b>

### 7.2 Produits du compte de résultat

#### 7.2.1 Ventilation des produits d'exploitation

	France
Ressources propres (cotisations, prestations de service)	293 782
Subventions	8 814 277
Dons non « Appel Public à la Générosité »	1 902 053
Dons « Appel Public à la Générosité »	500
QP subvention	
Utilisation des fonds dédiés	7 358 947
Produits liés aux frais de gestion	300 353
Autres produits	5
<b>TOTAL</b>	<b>18 669 917</b>

### 7.3 *Résultat Financier*

Le résultat financier 1 219 200 € s'explique par :

- Les revenus de valeurs mobilières de placement et intérêts sur livrets pour 782 100 €
- La reprise de la provision pour dépréciation des placements financiers pour 469 402 €
- Les produits de cessions de valeurs mobilières de placement pour 65 013 €
- Les gains de change pour 616 €
- La dotation aux provisions pour dépréciation des placements financiers pour 30 039 €
- Les pertes de change pour 651 €
- Les pertes sur cessions de valeurs mobilières de placement pour 67 421 €.

### 7.4 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel de 630 813 € se compose comme suit :

- Produits de cessions d'éléments d'actifs pour 342 148 €
- Quote-part de subventionnement d'investissement virée au compte de résultat pour 288 666 €.

### 7.5 *Contributions et charges des contributions, volontaires en nature*

Les contributions volontaires correspondent à des dons de biens et marchandises ainsi que des prestations de services.

Les contributions volontaires de l'exercice 2023 correspondent à de la mise à disposition de matériel.  
La valorisation des contributions volontaires en nature est fournie par le donateur et se présente comme suit :

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Dons en nature	Valeur vénale	33 828
Prestations de services	Valeur vénale	
<b>Total</b>		<b>33 828</b>



**7.6** *Autres informations sur le continu de postes du bilan et du compte de résultat*

**7.6.1** *Honoraires du commissaire aux comptes*

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 000
Au titre d'autres prestations	
<b>Honoraires totaux</b>	10 000



**Fondation Jean-Marie Lehn**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

## **8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales**

Notre Fondation n'a réalisé aucune transaction ou convention inhabituelle sur l'exercice 2023.



## 9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	5.8
Agents de maîtrise et Techniciens	3.25
<b>TOTAL</b>	<b>9.05</b>

## 10 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

### 10.1 Engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Total
Indemnité de départ en retraite toutes tranches	14 813

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 3,40 %.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite : 65 ans
- Profil de carrière : 2%
- Taux turn-over : 3%
- Taux de charges sociales Cadres : 45,40%
- Taux de charges sociales Agents de maîtrise : 45%

Le montant des engagements de retraite est non significatif. C'est pourquoi, il n'a pas été comptabilisé.

### 10.2 Rémunération des organes de direction

Selon le Règlement intérieur de notre Fondation au paragraphe 1-3-2-1 Attributions et pouvoirs, et l'Article 8 des statuts de notre Fondation, le Président représente la fondation dans tous les actes de la vie civile et la représente en justice. Il ordonnance les dépenses. Il instruit toutes les affaires soumises au conseil d'administration et pourvoit à l'exécution de ses délibérations.

Le Président ne perçoit aucune rémunération à ce titre.



## **11 Valorisation du bénévolat**

Le bénévolat au sein de la Fondation est estimé comme étant non significatif sur l'exercice 2023.



## **12 Dispositifs spécifiques liés à l'APG (Appel Public à la Générosité)**

L'appel public à la générosité correspond à des sollicitations actives du grand public dans le but de collecter des fonds destinés à financer une cause d'intérêt général définie.

La Fondation fait appel à un cercle restreint et ciblé de personnes. Le montant de l'appel public à la générosité de la Fondation s'élève à 500 € qui est inférieur au seuil de 153 000 € (selon le décret du 22/05/2019). Par conséquent, la Fondation n'est pas visée par les dispositions spécifiques liées à la générosité du public.